

LE GROUPE NOMINAL

Il est à la base de la construction de la phrase française.

I. Définition :

C'est un groupe de mots organisé autour d'un nom que l'on appelle *noyau* du G.N.

Ex. : _____

II. Le G.N. minimal :

C'est un G.N. :

a. constitué d'un déterminant et d'un nom :

Ex. : _____

b. constitué d'un nom propre :

Ex. : _____

III. Le G.N. prépositionnel :

C'est un G.N. précédé d'une préposition :

Ex. : _____

IV. Les expansions du G.N. :

On appelle « expansion » les mots qui s'ajoutent au G.N. minimal et qui dépendent de ce G.N. Elles ont pour rôle d'apporter des informations supplémentaires en précisant le G.N. en question.

IV. Les différentes expansions du G.N. :

1. L'adjectif qualificatif ou le participe passé : Ex. : _____
2. Le G.N. prépositionnel : Ex. : _____
3. Le G.N. apposé : Ex. : _____
4. La proposition subordonnée relative : Ex. : _____